



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le 28 janvier à 17h30, le Bureau de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.  
Date de convocation du Conseil Communautaire : 22 janvier 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
17	16	0	1	0

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Suppléants avec voix délibérative : CHAMPAUD Marc

Membres excusés : ECHASSERIAU Vincent

Secrétaire de séance : MUZETTE Thierry

## TRAVAUX

### Délibération n° 01-2021 : Piscine – Réfection des margelles des bassins – plan de financement

Madame la Présidente rappelle aux membres du Bureau que la réouverture en juin 2021 de la piscine estivale située à Eymoutiers est conditionnée à la rénovation des margelles des bassins.

Monsieur Simon présente le projet en détail ainsi que le calendrier très contraint. Les travaux sont à réaliser au printemps 2021 pour une réouverture de la piscine au 1<sup>er</sup> juin 2021.

Compte tenu des délais très courts et de la spécificité du chantier, il a été décidé au dernier Bureau communautaire de confier une mission de maîtrise d'œuvre au cabinet Déloménie.

Il convient à présent de délibérer sur le plan de financement et les subventions à demander.

Le plan de financement s'établit de la manière suivante :

	Dépenses HT	Recettes
Travaux et imprévus	135 000 €	
MOE	7 500 €	
Publicité	1 000 €	
Diagnostic avant chantier	1 000 €	
CD 87 - CDDI 20 %		28 900 €
Etat – DETR 30 %		43 350 €
Autofinancement 50 %		72 250 €
Total	144 500 €	144 500 €

Madame La Présidente précise qu'elle a fait de nombreuses recherches d'aides financières sur ce projet mais en vain.

Les membres du Bureau communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- VALIDER le plan de financement détaillé ci-dessus ;
- AUTORISER Madame la Présidente à signer avec le cabinet Déloménie un contrat de maîtrise d'oeuvre pour un montant de 7 500 € HT ;
- AUTORISER Madame La Présidente à déposer les demandes de subvention auprès de l'Etat, du Conseil Départemental ou tout autre financeur ;

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 1<sup>er</sup> février 2021

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET  
**Communauté de Communes**  
**des Portes de Vassivière**  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : / 2 FEV. 2021  
Publié le : / 2 FEV. 2021